

GENDARMERIE NATIONALE

423832

N^{eu} LEGION bis
COMPAGNIE
de la *Savoie*
SECTION
de *Chambery*

BRIGADE
de la *Motte Servolex*
N° de la brigade. *516*
de section. *1*
Du *19*

PROCÈS-VERBAL
CONSTATANT de
Renseignements
Judiciaires (audition
de M^{me} *Seris Odette*
demeurant à *Bognin*)

EXPÉDITION
Vu, transmis par le Commandant de la brigade
à M^{le} *Procureur de la République*
le *18 novembre 1945*

Ce jourd'hui *seize novembre* mil neuf cent *quarante cinq*
à *douze heures trente*

Nous, soussignés, *Mariat, Gabriel*
et *Buisson, Emile*

gendarmes à la résidence de la *Motte Servolex*, départe-
ment de la *Savoie*, revêtus de notre uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs, *rapportons ce qui suit:*

*En visite de commune et agissant en vertu d'une
demande de renseignements de M^e le Procureur de la
République, à Chambery, en date du 29 octobre 1945, à nous
transmise sous le n° 9443/section en date du 30 du même
mois, et pour faire suite au procès-verbal n° 1891 de
la brigade de Chambery en date du 2 novembre 1945,
relatif au décès de M^{lle} Besson, Paulette; déportée
politique; avons reçu la déclaration suivante de
M^{me} Seris, Odette, 27 ans, employée de la P.N.C.F.
demeurant à Bognin.*

*« J'ai connu M^{lle} Besson, Paulette, dans le transport
qui nous emmenait de Lyon à Romainville à destination
de l'Allemagne. Nous nous sommes jamais quittées et avons
fait ensemble les camps de Sarrebrück, Ravensbrück et
ensuite les mines de sel de Beendorf, où nous sommes arrivées
le 9 août 1944. C'est à ce dernier camp, que M^{lle} Besson,
Paulette est décédée le 8 octobre 1944 à la suite des privations
endurées. Je n'ai pu assister à ses derniers moments, mais
je l'ai vue transporter morte de l'infirmerie du camp. »*
Lecture faite, persiste et signe.

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner
un signalement, il est placé à la fin du
procès-verbal, après les signatures, l'emploi de formules imprimées peut
être toléré pour les contraventions, ar-
restations en vertu de contraventions par
corps, recherches, etc., mais seulement
lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers à
relater et sous réserve de la non opposi-
tion des autorités intéressées. En cas
de même pour les arrestations de gendarmes
et de militaires déserteurs ou absents
illégalement.

Paris, Nancy, Limoges.
Charles-Lavaucelle et Cie, Imp. de la Gend.
G. 221 non éch.

Mon nom de Résistance est "FRANÇOISE"

En 1942, à la suite de la nomination de ~~mon mari~~ ^{de mon mari, employé à la SACF} en Savoie, nous avons habité CHAMBERY.

C'est en mai 1943 que j'ai adhéré à la Résistance FER, qui est devenue, avec plusieurs groupes de résistants, la RIF (Résistance intérieure Française) sa mission : agent de liaison, distribution de tracts, hébergement de résistants traqués et aide à leur famille.

J'avais été dénoncée par une jeune résistante d'Annecy que j'avais hébergée plusieurs fois. Elle avait parlé sous la torture et la milice était remontée jusqu'à moi. J'ai retrouvé Charlotte en prison puis en déportation. Elle était très malheureuse d'avoir parlé et c'était moi qui devais lui remonter le moral : je ne lui en voulais pas car nous ne sommes pas tous égaux face à la douleur et à la peur.

Pendant que la milice fouillait tout mon appartement, j'étais inquiète car j'avais caché la liste de tous mes contacts sur la Savoie dans le bruleur d'un réchaud à gaz qui n'était pas en service, car l'installation de gaz n'avait pas été faite. Les miliciens ont cependant trouvé dans mon sac mon agenda dans lequel se trouvait le nom du chef de la résistance savoyarde qui était très recherché. J'avais surtout très peur que mon mari qui était en déplacement à St Jean de Haურიენne ne revienne à la maison comme il en avait l'habitude. Heureusement, je l'ai su plus tard, il avait été retenu pour un travail supplémentaire.

(2)

A ce moment là, un voisin qui avait repéré le manège des miliciens dans la rue autour de mon domicile a sonné pour m'en avertir. Quand il a vu ^{que} les miliciens étaient déjà là, il a inventé une histoire de livres que je lui avais promis. J'ai alors pris les premiers volumes qui me sont tombés sous la main et c'est ainsi que Cornuelle et Racine ont contribué à prévenir mon mariage de mon arrestation.

Le jour même de mon arrestation, j'ai été conduite à l'intendance d'Anney, pour l'interrogatoire qui parfois durait toute la nuit. Malgré les coups, je n'ai pas parlé et ne me suis jamais départie de la version suivante: "Oui, je connais ce monsieur, mais je ne connais pas son ^{vrai} nom qui est un nom de code. Je ne connais pas son adresse, car nous nous rencontrions dans la rue, seulement dix minutes par prudence, de peur d'être suivis, je ne peux rien vous dire de plus car je ne sais rien."

Je suis restée à Anney un mois environ, ~~mais~~ puis dirigée sur Lyon et internée à la prison St Joseph où je suis restée deux mois avec des prisonniers de droit commun et bien sûr d'autres résistants arrêtés.

Au bout de ce temps, les Allemands sont venus me chercher pour me conduire à PARIS, au Fort de Romainville où je suis restée environ quinze jours.

Je suis ensuite partie en train vers l'Allemagne, destination NEUG. BREN, camp de triage où je suis restée une dizaine de jours avant de repartir dans un wagon à bestiaux en compagnie de 120 autres

(3)

camarades vers le camp de RAVENSBRUCK. Mon séjour dans ce camp a duré 35 jours, c'est là que j'ai rencontré Geneviève de Gaulle.

Pendant cette période, je n'ai pas travaillé. On nous laissait, parfois, fumer dehors avec d'autres déportées plusieurs heures devant en attendant d'aller au "revir" (infirmerie) pour des examens. Un jour, j'ai dû subir des piqûres dans le bas ventre sans en connaître la raison. Après les expériences faites, car c'est de cela qu'il s'agissait, je suis repartie en convoi toujours dans un wagon à bestiaux pour BEENDORF, commando de camp de NEUGAMME.

A BEENDORF, les allemands avaient installé une usine d'aviation pour la fabrication de V1 et de mines magnétiques. Cette usine était installée dans une ancienne mine de sel à 300 mètres sous terre.

J'ai été affectée à cette mine. Notre camp était à quelques trois kilomètres de la mine et nous effectuions ce trajet à pied deux fois par jour. Levées à trois heures du matin, après un café infect mais chaud, nous avions une heure d'attente dehors, au froid, pour compter les prisonnières. Ensuite, ~~c'était~~ c'était les trois kilomètres de marche à pied pour arriver à la mine. A midi, nous mangions sur place une soupe, presque de l'eau, vite avalée car le travail reprenait presque aussitôt. Parfois, il arrivait que le retour ne ait pas lieu avant minuit, lorsque l'aviation alliée bombardait tous les alentours sans atteindre la mine trop en profondeur.

En arrivant au camp, on se trouvait à l'entrée et chaque d'entre nous était gratifiée d'un coup de "slague" (bâton), avant la distribution d'un petit bout de pain.

Avant d'ortan, il fallait au moins un quart d'heure avant de se caucher pour tuer les poux de corps qui nous devorait et qui se cachaient dans les coutures de nos vêtements.

Nous dormions environ trois ou quatre heures par nuit suivant notre heure de retour de camp. Le lendemain, le réveil n'en était pas retardé pour autant ! Le manque de sommeil et de nourriture n'étaient pas les seules sources de souffrance pour nous.

Nous étions toutes humiliées par l'impossibilité de nous laver régulièrement. Si l'épuisement et la maigreur avaient mis fin à nos menstruations, nos pauvres hardes qui ne comptaient pas de sous-vêtements étaient souvent souillées par la dysenterie.

S'imaginer de nos bourreaux, pour nous humilier, était sans limite : un jour, on nous annonça, au réveil, que nous allions pouvoir nous laver ! Enfin ! avant le travail. Mais parvenues aux lavabos, quelle honte ! nos gardiens s'étaient amusés à souiller l'eau avec leurs excréments, leur urine, et leurs crachats et nous avons été obligées, sous la menace de coups de cravache, de nous "laver" dans ces immondices.

Dans cette mine de sel, il y avait aussi des STO. personnes qui avaient accepté de travailler pour les allemands en étant payées. Ceux là avaient de l'argent

(5)

normaux, n'étaient pas gardés, mais seulement encadrés par des contremaîtres allemands. Après le travail, ils repartaient libres, pour loger à l'extérieur.

Cette existence représentait pour nous toutes, beaucoup de souffrances auxquelles beaucoup d'entre nous n'ont pas survécu.

A un certain moment, je souffrais de dysenterie, ce qui était fréquent compte tenu de nos conditions de vie. Un jour, j'avais dû aller 18 fois aux toilettes, pas d'eau pour se laver, pas de linge pour se changer, je n'en pouvais plus. J'ai essayé d'aller au "revir" pour obtenir un cachet. J'ai été accueillie avec une bassine d'eau, jetée à la figure! "Raus, arbeit" (aller dehors, au travail) vraiment je n'en pouvais plus.

Deux jours plus tard, je suis allée voir l'interprète allemande pour lui exposer mon cas. Elle m'a dit qu'elle allait s'en occuper et elle est revenue me dire que j'avais la permission d'aller au "revir".

Le lendemain, ayant aller au "revir" je ne me suis pas présentée à l'appel avant le départ pour la mine. L'interprète n'avait rien fait. Résultat: 12 heures debout, sans bouger, sans manger, en chemise, dans le grand froid de fin décembre. Il s'en est suivi une pleurésie. Et là, la Sambre a voulu que Beendorf, qui ~~était~~ n'était qu'un commando et non un camp, n'était pas pourvu de Sambre à gaz, sinon cela aurait été fini pour moi car on ne gardait pas ceux qui étaient incapables de travailler.

(6)

On me plaça donc dans une infirmerie. Très malades au début, avec beaucoup de fièvre, j'ai fini, malgré l'absence de soins par me remonter, très étonnée qu'on me laisse aussi longtemps dans ce lieu mais on sentait la fin de la guerre approcher, et c'était le désordre un peu partout.

Le 7 avril 1945, les personnes logées dans cette infirmerie devaient partir à Neugamme pour passer à la chambre à gaz. C'est alors que j'ai compris pourquoi on m'avait ^{gardée} aussi longtemps dans ce lieu. Nous sommes donc parties, 120 environ dans un wagon pour ce voyage qui ne devait durer qu'une journée. Pour toute nourriture nous avons reçu une poignée de nouilles crues et pas d'eau. Les communications ferroviaires endommagées par les bombardements et le manque de machines pour nous tracter ralentissaient considérablement notre voyage. Des camarades devenues folles essayaient de nous étrangler, d'autres mouraient autour de nous. Ce n'est qu'au bout de six jours que les portes furent ouvertes pour évacuer les morts et le voyage reprit pour six jours de plus. C'est alors que pendant cet arrêt en allant entermer nos camarades que j'ai eu la chance de trouver dans le bas voisin de la voie ferrée un peu d'eau. J'en ai bu autant que j'ai pu avec le gobelet que je portais attaché à la ceinture et je pense que ces quelques verres m'ont sauvé la vie. X

Nous n'avons pu parvenir à Neugamme qui avait été envahie par les Alliés = j'avais échappé à la chambre à gaz.

(9)

Ce voyage restera le plus terrible souvenir de ma déportation et je ne pourrai jamais l'oublier.

Nous avons enfin quitté le wagon pour nous reposer à Hambourg. Le trente avril, il y a eu un accord entre les Allemands et le roi de Suède et un ordre a été donné de conduire notre groupe de Françaises à la frontière danoise. C'est ainsi que par le train d'abord, par bateau ensuite, nous sommes arrivées en Suède, à MALMÖ le 1^{er} mai, huit jours avant la fin de la guerre. Le roi de SUÈDE est venu nous saluer en personne. À la gare maritime, des infirmières, protégées par des masques nous ont traitées avec un désinfectant, puis habillées avec des combinaisons de travail. et nous ont distribué des chaussures pour remplacer nos sabots, quand nous n'étions pas pieds nus et c'était mon cas car les miens m'avaient été volés pendant que je dormais.

J'ai dû rester en SUÈDE deux mois pour soigner ma pleurésie et les premiers signes du mal de POTT.

J'ai été rapatriée en France le 1^{er} juillet 1945 puis le trois à Elamberg. Heureuse de retrouver tous mes amis et surtout mon mari dont je n'avais eu aucune nouvelles, un an et demi sans savoir si nous étions morts ou vivants. quelle joie aussi de revoir maman qui avait rejoint mon mari de la libération de la France.

Le voisin à qui j'avais remis les livres au moment de mon arrestation, étant allé à la gare pour prévenir les amis résistants de prévenir mon mari de faire "RIP"

(8)

Mon mari a pu s'enfuir pour se cacher dans les environs de Sambray chez un instituteur résistant avant de rejoindre la Résistance à Lyon. Là ayant appris que j'étais emprisonnée à Lyon dans la maison d'arrêt de la ville il a tenté de me faire évader mais malheureusement les Allemands m'ont emmenée deux jours avant la date prévue pour cette évasion.

On peut aisément imaginer le bonheur de nos retrouvailles! mais ce bonheur ne peut tout à fait occulter les souffrances et la tristesse qui ont perduré après la fin de la guerre.

Un grand nombre d'entre nous ont eu de graves problèmes de santé dus aux privations et aux mauvais traitements. Également aussi de n'avoir pas pu avoir d'enfants chez certains.

La tristesse de ne pouvoir parler de ce que nous avons vécu en Allemagne; c'était incommunicable et nous craignions de ne pas être crus par ceux qui ne l'avaient pas vécu.

Pour mes Chers Amis

J. Claude et Hugnette

Cedette.

Cedette